

ANNEXE D

**RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN PUISSANCE
BILAN DU DISTRIBUTEUR**

ANNEXE D
Respect du critère de fiabilité en puissance
Bilan du Distributeur pour l'année 2010-2011
(en MW)

		Pointe 2010 - 2011
Besoins à la pointe visés par le plan (note 1)		36 851
+ Réserve pour respecter le critère de fiabilité		3 339
Taux de réserve requise		9,1%
- Électricité patrimoniale - incluant réserve		37 442
= Puissance requise au-delà de l'électricité patrimoniale		2 748
- Approvisionnements non patrimoniaux		2 751
▪ HQ Production - Base et cyclable		1 150
▪ Contrats de biomasse (incluant Tembec)		24
▪ Éolien		156
▪ Petite hydraulique		0
▪ Électricité interruptible		571
▪ Abaissement de tension		250
▪ Contrats de puissance de court terme		600
= Achats de puissance requis sur les marchés de court terme		0

Note 1: Prévission de la demande de novembre 2010